

~~m. 14~~

ETAT DE SUPERFICIE - LOI CARREZ

Conformément à la Loi Carrez n°96.1107 du 18.12.1996 et à son décret d'application n°7.532 du 23.05.1997, il a été dressé un état de la superficie des biens saisis selon rapport de la société AB DIAGNOSTICS (SARL MOUREAUX ET FILS) en date du 24 janvier 2017.

1^{er} LOT :

Superficie privative totale du lot : 318,37 m²

2^{ème} LOT :

Superficie privative totale du lot : 193,40 m²

3^{ème} LOT :

Superficie privative totale du lot : 172,03 m²

Diagnostique

AB.

Lesdits rapports sont annexés au présent cahier des conditions de la vente.